

COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE GESTION DE L'ECOLE FRANCAISE DU 7 SEPTEMBRE 2017

La première Assemblée Générale des parents d'élèves de l'année scolaire 2017/2018 était convoquée le jeudi 28 septembre 2017 à 18h.

Le quorum n'étant pas atteint, la première AG est reportée à 18h30 avec les parents présents !

Il est à noter une forte présence des parents d'élève cette année par rapport aux années précédentes. 48 familles sont représentées

A l'ouverture de l'AG, notre présidente présente le nouveau proviseur et lui donne la parole pour exposer :

I LA RENTREE SCOLAIRE

1/ le bilan de la rentrée scolaire !

Les points essentiels à retenir sont les suivants :

Un effectif de 436 élèves à la rentrée, le même effectif que l'année dernière, qui reflète une certaine stabilité et un bon résultat pour l'établissement.

Des classes peu chargées (aux alentours de 25 élèves)

- 6 classes de maternelle,

du au fait que en juin 2017 l'administration a accepté des inscriptions d'enfants de 2,5 ans. L'année prochaine ne seront acceptés que des enfants de 3 ans révolus à la rentrée.

- 8 classes en cours élémentaire, au lieu de 9 l'année dernière.

pour ne pas surcharger les classes du cours élémentaire et éviter des effectifs trop bas deux classes de CM1 et CM2 ont fusionné.

- 4 classes de collège au lieu de 5 l'année dernière

les effectifs étant raisonnables et pour éviter un surcote qu'entraînerait deux classes de 12 élèves, l'administration a privilégié la mise en place d'une seule classe de 24 élèves.

- 3 classes de lycée avec le CNED comme enseignement à distance.

2/ Les recrutements

Etant donné le contexte du pays, les recrutements de personnels qualifiés sont relativement difficiles.

2 postes de résidents ont été pourvus - CM2 et Histoire Géographie

2 postes avec contrat local ont été également pourvus en Anglais et Mathématiques

2 postes restent vacants

Les enseignants du cours élémentaire n'étant pas qualifiés pour une initiation à l'anglais, l'administration recherche un enseignant d'anglais pour assurer les cours du primaire .

Le poste du CDI a été redéfini avec une composante gestion Bibliothèque et une autre composante Communication et gestion du site Web de l'école.

3/ Observations et perspectives

L'établissement présente un bon niveau dans l'ensemble, les résultats aux Brevet et Baccalauréat sont très satisfaisants

- 3 bacheliers (sur 3) dont 2 avec mention
- 17 brevets (sur 17) dont 13 avec mention

il sera prévu de réaliser des évaluations pour apprécier le niveau des enfants à l'entrée du primaire (CP) et du secondaire (CM2).

Mais une enseignante du primaire venue du Gabon reconnaît que le niveau de notre établissement vaut largement celui de son lycée de Libreville.

La difficulté de l'enseignement francophone dans un environnement non francophone (hispanophone) c'est que le français n'étant pas parlé à la maison, un effort supplémentaire doit être fourni par les enseignants pour assurer un bon niveau de français parlé et écrit. Un parent enseignant nous fait remarquer que les enfants entre eux ne parlent que français quelque soit leur langue maternelle. Un point très positif.

De même, notre établissement prévoit l'intégration d'enfants non hispanophones en enseignant l'espagnol dès le primaire.

Enfin l'école doit se moderniser en achetant ou en renouvelant le matériel pédagogique chaque année et malgré un budget annuel important, la masse salariale ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre.

Une troisième phase de travaux financée par l'Etat Equato-guinéen pour améliorer les infrastructures devrait commencer cette année scolaire.

le 27 Novembre, l'Ecole Française de Malabo, fondée par le pays d'accueil fêtera ses 20 ans, une fête devrait être organisée en y invitant le Président de La République.

II QUESTION DIVERSES

La parole a été donnée aux parents d'élève dont les préoccupations ont tourné autour

- du matériel pédagogique, livres et manuels distribués le matin même

- de l'enseignement de l'anglais au primaire qui avait été déjà évoqué dans la présentation du Proviseur. La présence de deux épouses de coopérants enseignantes titulaires d'anglais était exceptionnel, leur départ simultanée également.

- Les difficultés de parents à suivre les devoirs des enfants le soir : le proviseur a assuré aux parents que l'encadrement à l'école devait suffire et que le suivi le soir ne devait pas être un problème .

- L'admission des élèves non francophones a été soulevé : le proviseur mettra en place un examen d'admission pour le primaire ou l'enfant devra comprendre au moins la question, même si il n'a pas la réponse.

- D'autres questions ont été posées qui m'ont un peu échappé

III ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE GESTION

Suite au départ de Mr BULTEAU, un nouveau membre du conseil de gestion doit être élu par l'AG.

Sur les quatre candidats qui se sont présentés, BERGEROT FELICIE a été élue avec 15 voix sur 40 exprimées.

Le procès verbal est joint au compte rendu.